

que les maisons canadiennes soient entièrement rénovées, mais, étant donné l'entêtement des députés de la majorité, le plus que nous puissions faire, c'est demander un délai de six mois pour donner aux Canadiens une dernière possibilité de profiter de ce bon programme.

• (1510)

M. A. H. Harry Brightwell (Perth): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir parler du C-24 qui a pour but de modifier la Loi sur l'économie de pétrole et le remplacement du mazout et la Loi sur le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes. Cela fait au moins onze jours que j'attends cette occasion. Je voulais parler des habitudes oratoires de la Chambre, où les insultes fusent de part et d'autre, ce que mes électeurs trouvent vraiment déplaisant. Ce sont des gens comme eux qui produisent. Ils travaillent fort pour gagner leur vie et ils sont prospères.

Il y a un député, dont j'ai oublié le nom de la circonscription, que j'aimerais bien voir ici pour parler de prospérité. Il prétend que les gens qu'il représente sont pauvres, qu'ils gagnent \$1,000 de moins que la moyenne nationale des revenus. Mais 81 p. 100 d'entre eux sont propriétaires de leur maison. Je répète quand même, pour la gouverne de la Chambre, que les gens de ma circonscription sont prospères. Ils gagnent \$2,000 de moins que la moyenne nationale des revenus et pourtant 71 p. 100 d'entre eux sont propriétaires de leur maison.

J'en ai parlé au député d'en face et j'ai découvert pourquoi il se plaignait. Une partie de sa circonscription se trouve dans cette ville de rêve qu'est Ottawa. Les salaires sont très élevés comparativement aux salaires plus modestes et plus réalistes des gens qui vivent à l'extérieur d'Ottawa. C'est ce qui fait que le pourcentage des propriétaires dont parlait le député est plus élevé. Il a prétendu que les habitants de sa circonscription étaient très pauvres et très riches.

M. Cassidy: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je demande au député de retirer ses commentaires à propos d'Ottawa qui n'est pas une ville de rêve. Je représente 80,000 personnes qui vivent dans cette ville. Et elles ne considèrent pas que c'est une ville de rêve. Certains font partie de la Fonction publique, d'autres non. Je doute qu'un député ait le droit de parler ainsi des électeurs d'un autre député.

M. le vice-président: Je crois que les arguments des deux députés tiennent davantage du débat que du rappel au Règlement. La parole est au député de Perth.

M. Brightwell: Monsieur le Président, je parlais de l'atmosphère des délibérations et des insultes qui fusaient de part et d'autre de la Chambre. J'aimerais en dire davantage, avec votre permission. Nous avons entendu des expressions comme quêteux, hommes de paille et un qualificatif que j'entends maintenant, celui de Mike le Sabreur. Je n'aime pas du tout ce genre de langage. Il faut dire que nous avons souvent traité les députés d'en face de braillards, de rats. Mais nous allons mesurer davantage nos paroles à l'avenir . . .

M. le vice-président: Je rappelle au député qu'il doit parler du projet de loi à l'étude.

M. Brightwell: Monsieur le Président, je vais faire quelques commentaires sur ce projet de loi même s'il est rare que les députés parlent d'un projet de loi puisqu'ils semblent vouloir parler de bien d'autres choses.

Remplacement du mazout—Loi

M. Heap: Parlez pour vous.

Des voix: Oh, oh!

M. Brightwell: Je dois trier mes papiers, monsieur le Président, parce que cette remarque vient beaucoup plus loin dans mes notes.

J'aurais aimé dire à la Chambre ce que pensent mes électeurs de la façon dont nous faisons traîner les choses à la Chambre. C'est encore ce que nous sommes en train de faire. Nous parlons de la méthode que choisit l'opposition pour retarder l'étude des projets de loi à la Chambre et de ce qui la pousse à agir ainsi alors que le résultat final, nous le savons, est inévitable. Mes électeurs me disent: «Vous avez les moyens voulus. Allez à Ottawa et faites avancer les choses à la Chambre». J'espère que lorsqu'ils liront ce discours dans le hansard, mes électeurs comprendront que nous sommes retardés par les députés de l'opposition qui ont recours à ces drôles de règles.

M. Waddell: Drôles de règles?

M. Brightwell: Je retire ces paroles. Cette expression n'est pas convenable. Je veux parler de l'application de règles dilatoires.

J'en arrive à l'essentiel de ce débat, monsieur le Président. Ce serait une perte de temps de répéter toutes les données concernant ces deux programmes, et d'autres députés l'ont fait avec beaucoup d'éloquence. J'ai quelques remarques à faire. Je dois admettre que les députés ont peu parlé du projet de loi et plus d'autres aspects, mais vous m'avez dit que je ne pouvais pas faire ces remarques, monsieur le Président.

Au moins deux députés ont parlé des subventions directes offertes aux propriétaires et de l'industrie des matériaux isolants et du chauffage domestique. Le dernier député à être intervenu a parlé d'une attaque contre les économiquement faibles, lesquels, selon lui, souhaitent que le gouvernement fédéral subventionne la création d'emplois. C'est un exemple flagrant du manque de logique des députés de l'opposition en matière de gouvernements et de déficits. L'opposition croit que si l'on enregistre un déficit, cela ne coûte rien aux propriétaires moyens. Lorsque j'ai préparé ce discours, j'avais en tête un déficit de 30 milliards de dollars pour l'année financière en cours. Je sais qu'il atteint maintenant près de 35 milliards de dollars. Les frais d'administration de ce déficit s'élèvent à près de \$120 par Canadien et par an. Les économies de pétrole, elles, sont éternelles. Des députés ont déclaré que l'on peut économiser un dollar aujourd'hui et qu'il sera épargné à tout jamais. Toutefois, un déficit de 35 milliards de dollars nous coûtera toujours de l'argent, parce qu'il est amorti sur l'avenir.

Personne ne peut prétendre que la diminution du déficit est dissociée du bien-être de chaque Canadien. Mon parti, le gouvernement, a été élu par la population qui sait qu'il s'agit d'un important problème pour les Canadiens. Les gens savent que les dépenses gouvernementales échappent à tout contrôle. J'espère pouvoir dire un jour «échappaient» à tout contrôle. Les gens veulent des changements et ceux que nous proposons aujourd'hui ne sont qu'un autre pas dans la bonne direction.

Je conviens avec les députés d'en face que ces programmes ont été couronnés de succès et que les changements survenus depuis 1977 justifient leur suppression. On en sait aujourd'hui beaucoup plus sur l'économie d'énergie, et ce nouveau savoir a été appliqué aux nouvelles constructions. Près de 5 p. 100 des maisons occupées ont été construites depuis 1977, soit près du